

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 9

Rubrik: Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964 : 30 avril - 25 octobre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

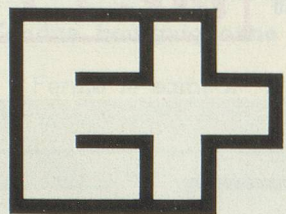
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE



1964

30 avril - 25 octobre

EXPO - FLASHES

L'Exposition nationale suisse a été, avec le Japon, l'hôte d'honneur du 44^e Comptoir Suisse. En effet, l'Expo. 64 occupait le pavillon des attractions, captivant l'intérêt des visiteurs grâce à sa merveilleuse maquette au 1/200, illuminée et sonorisée. De plus vastes panneaux photographiques d'ambiance donnèrent une idée des travaux de construction de la grande manifestation nationale. Enfin, des bureaux d'accueil, situés à l'entrée du pavillon fournirent aux visiteurs tous les renseignements désirés.



Le 1^{er} août a coïncidé avec l'achèvement des travaux de montage du secteur 4 « L'industrie et l'artisanat ». Le sapin a été dressé avec d'autant plus de satisfaction que, malgré les difficultés rencontrées pendant les travaux, les dangers présentés par le maniement des pièces détachées de poids et de dimensions énormes, aucun accident ne s'est produit, pas même la plus petite égratignure !



Pour les amis de la nature, le camping sera le moyen de logement rêvé pendant l'Exposition nationale. Celui de Vidy sera bien sûr le plus proche de la grande manifestation nationale, mais on en compte dix-sept autres répartis dans un rayon de 30 km, autour de Lausanne.



« L'Œuvre nationale pour la montagne » qui organise chaque année à Richterswil des cours de menuiserie, de construction, etc., pour les jeunes paysans a décidé que ces cours, cette année, se dérouleront sur les chantiers de l'Expo. Ils auront pour but la construction de la « Ferme de montagne » du secteur de la Terre et de la Forêt. Un appel a été lancé sur les ondes pour inviter les jeunes volontaires à s'inscrire.



Les visiteurs de la Pinte de Suisse orientale « Zur Rebe », à l'Expo. 64, pourront admirer un pressoir d'il y a 250 ans qui,

en 1961, était encore utilisé. Ce vénérable pressoir a le poids respectable de 11 tonnes ; l'arbre, à lui seul, en pèse 4. Manœuvré par plusieurs hommes, au moyen d'un levier, et alourdi par une pierre de 2 tonnes, ce pressoir a produit pendant des générations le « Fläsch » excellent vin des Grisons. A l'Expo il sera le témoignage émouvant d'une tradition vigneronne.

On sait que l'Expo s'est adressée à toutes les communes suisses dans le but d'obtenir un subside d'au moins un franc par habitant pour permettre aux institutions culturelles d'être présentes à l'Expo. Les résultats obtenus jusqu'à ce jour prouvent que ce n'est pas toujours la commune la plus riche qui est la plus généreuse. Au contraire ! Un bel exemple nous est donné par la petite commune de Jaun, hélas frappée à maintes reprises par le mauvais sort : en 1962, vers la fin de l'automne, une tempête de « foehn » dévasta toute la région et récemment un incendie de forêt a provoqué des dégâts considérables. Malgré cela, la commune de Juan a décidé de verser au Fonds culturel une somme de 60 cts par m³ de bois vendu. La moitié de cette somme sera supportée par le vendeur et la différence par l'acheteur. Lorsqu'on songe que, par suite de la tempête du 7 novembre 1962, on ramassa dans les forêts de cette commune jusqu'à 7.000 m³ de bois, on peut se faire une idée des sacrifices financiers qu'elle est prête à faire pour l'Expo.

Les 16, 19, 20 et 21 août une équipe de la T.V. suisse, sous la direction de M. Siegrist, réalisateur à la T.V. romande, a tourné 3 émissions de 20 minutes chacune sur les chantiers de l'Exposition nationale. Il s'agissait d'émissions réalisées, avec le concours du car de reportage, en « direct différé », c'est-à-dire en kinescope. Chaque émission a été réalisée en français, en allemand et en italien, ce qui représente un total de 9 émissions. Voilà une belle publicité pour notre grande manifestation nationale !

LE CIRCARAMA

Le secteur « Communications et Transports » de l'Exposition nationale suisse, mettra en lumière, d'une manière passionnante et entièrement nouvelle les beautés naturelles de notre pays, ainsi que les caractéristiques techniques de ses moyens

de transporter les idées, les hommes et les marchandises. Il symbolisera bien l'esprit de progrès de ses différents éléments : chemin de fer, aviation, postes et télécommunications, circulation routière et navigation.

Les chemins de fer fédéraux, de concert avec les chemins de fer privés, présenteront une nouveauté dans le domaine des représentations audio-visuelles : le « Circarama ». Ce nouveau système de présentation pourra être considéré, à côté du mésoscaphe, le sous-marin touristique, comme l'une des attractions les plus remarquables de toute l'Exposition.

Qu'est-ce que le « Circarama » ? Le « Circarama » est tout simplement la projection d'un film sur un écran circulaire de 360°, procédé inventé et breveté par Walt Disney. Il comprend un système de projection tout à fait original. L'impression que l'on éprouve en assistant à un spectacle « Circarama » est semblable à celle que l'on a en observant le panorama de Lucerne ou d'Einsiedeln, à cette différence près, cependant, que les spectateurs du « Circarama » sont complètement entourés par les vues en mouvement et ont l'impression de participer à la prise de vues. Si les moyens classiques de projections tels que la photographie, les diapositives et, dans une certaine mesure, le film sonore peuvent rendre l'idée de l'action qu'ils représentent, ils ne sont pas capables de faire vivre le spectateur au sein de l'action projetée, celle-ci se trouvant concentrée dans une aire bien déterminée. Le « Circarama » donne, au contraire, la sensation de la réalité en projetant à chaque instant sur 360°, c'est-à-dire au-dessus d'un horizon artificiel continu, les vues prises au-dessus d'un horizon réel continu.

Par le fait que la projection entoure complètement le spectateur, ce système de projection exerce une telle attraction sur le public, que ce dernier participe à l'action qui se déroule et se sent lui-même acteur.

Le premier « Circarama » fut présenté en 1955 par Walt Disney à Disneyland, puis à l'Exposition internationale de Bruxelles en 1958, à l'Exposition américaine de Moscou en 1959 et, enfin, aux manifestations du Centenaire de l'Unité Italienne à Turin, en 1961.

A l'Exposition de Lausanne, la même technique de projection sera utilisée, mais ce qui la rendra plus attrayante sera la projection directe de films de 35 mm au lieu des films de 16 mm employés lors des manifestations précédentes, et la qualité supérieure des images.

La projection simultanée du film sur un écran circulaire ne laisse pas d'être étonnante et demande évidemment des mesures techniques spéciales. La salle de projection (cylindre circarama) a un diamètre de 30 mètres et une capacité de 1.200 à 1.500 personnes. L'écran circulaire a un développement de 90 m et une hauteur de 7 m.

Dans le cylindre, 9 projecteurs couvrant chacun un angle de 40° sont placés en forme d'étoile ; ils projettent des faisceaux lumineux et sonores, parfaitement synchronisés, formant ainsi une image circulaire de 360°.

L'appareil sonore est indépendant du film, mais synchronisé électroniquement avec lui selon le déroulement de l'action. Le son et les bruits originaux synchronisés avec les mouvements de l'image donnent au spectateur cette sensation de participer à l'action.

Le « Circarama », système révolutionnaire dans le domaine de la projection, ne manquera pas d'intéresser les visiteurs de l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964. Même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'une première mondiale, le « Circarama » n'en est pas moins une attraction qui conserve toute son actualité et qui constitue, une nouveauté pour la Suisse.

CONFERENCE DE PRESSE SUR LE MESOSCAPHE

A l'occasion de l'achèvement dans les ateliers valaisans de Monthey de la coque du sous-marin touristique de l'Exposition nationale, le mésoscaphe, une conférence de presse a eu lieu, réunissant constructeurs et une soixantaine de journalistes. Plusieurs grands quotidiens et périodiques étrangers, même d'outre-atlantique, étaient représentés également. Commencé en février de cette année, le corps du mésoscaphe devait être terminé moins de 8 mois plus tard, muni des ballasts, du pont, de la quille et de la queue. Les délais ont été ainsi strictement respectés. Dans les mois à venir, on s'occupera de tout l'aménagement intérieur, avec montage des installations hydrauliques, électriques et d'air comprimé. Ces derniers travaux s'effectueront aussi dans les ateliers Giovanolla de Monthey. Il sera possible ainsi de procéder dès janvier prochain aux premiers essais de plongée.

La conférence de presse, ouverte par M. Gabriel Despland, conseiller aux Etats Vaudois et président du Comité d'organisation de l'Expo. 64, a été marquée également par divers exposés de MM. Jacques Piccard, réalisateur, Paul Ruckstuhl, directeur des finances et des exposants, et Georges Spinnler, ingénieur. De son côté, M. Marc Giovanolla, directeur des ateliers de construction, prononça une courte allocution. Il fut souligné à cette occasion le mérite de l'ingénieur Auguste Chevalley, responsable des calculs et réalisateur du mésoscaphe, sous le contrôle du professeur Piccard. Le Gouvernement valaisan était représenté par M. Oscar Schnieder, chef du département de justice et police.

Il fut précisé, au cours de cette conférence de presse, qu'au terme de l'Exposition, le mésoscaphe pourra être utilisé pour des travaux de recherches sous-marines, études des éléments nutritifs recélés par les eaux, ou simplement de mesures de gravitation dans le lac, dès qu'il sera achevé, le mésoscaphe sera acheminé de Monthey au Bouveret par chemin de fer. Pour relier la gare du Bouveret au lac, il est prévu la construction d'une voie ferrée aboutissant directement à l'intérieur même du lac, aucune grue n'étant assez puissante pour manipuler sans danger ses 130 tonnes. Du Bouveret, le mésoscaphe sera remorqué à Ouchy, son port d'attache.

Il a été également rappelé, au cours de cette conférence, que l'appareil — attraction principale de l'Expo. 64 — a une longueur de 30 mètres, un diamètre de 3 m 15, une puissance de moteur de 75 ch., sa profondeur critique étant de 1.200 mètres, il atteindra avec aisance la plus grande profondeur du lac, soit 309 mètres. 60 personnes pourront trouver place dans le mésoscaphe dont la vitesse de croisière sera de 5 nœuds (9,2 km/h.).

Il a été enfin précisé que le mésoscaphe n'est point seulement pour l'Exposition nationale une fusée de propagande. Il trou-

vera sa justification dans la conception même que les organisateurs se font dans l'avenir de notre pays, avenir qui dépendra avant tout de l'esprit d'entreprise d'une Suisse éprise, elle aussi, d'idées neuves et qui ne sera connue de l'étranger non point seulement pour ses fromages, son chocolat et ses montres. Les conférenciers ont dit enfin leur joie d'avoir pu par-là associer le canton du Valais d'une manière si spectaculaire à l'Exposition nationale, en lui réservant la part principale du premier sous-marin du monde à but pacifique.

EXPO - FLASHES

Au sud de la place de la joie « Joie de vivre », on peut voir se dessiner désormais l'église de l'Exposition. Cinq piliers de béton supportent une dalle de 36 cm d'épaisseur qui sera la base du sanctuaire. Un carillon de 26 cloches y rappellera par d'alertes sonneries du folklore valaisan la présence d'une section de « La communauté humaine » dans l'Exposition. Les cloches de ce carillon seront coulées au mois de novembre à Aarau, siège de l'unique fonderie de cloches de notre pays. A l'Expo, on pourra voir carillonner « à la corde » tous les samedis ; en semaine le carillon sera joué au clavier, il sonnera tous les jours quelques minutes avant midi.



La toiture de la « Voie suisse » est constituée de feuilles soudées de chlorure de polyvinyl renforcées d'un tissu de polyester. Ce sont deux matériaux déjà fort connus dans l'industrie, mais leur application dans ce cas précis est tout à fait nouvelle. La toiture a bien supporté les intempéries qui n'ont cessé d'assombrir l'été lausannois. Ces feuilles sont fabriquées en Suisse par une maison de Saarnen.



La coupe des « Jeunes Agriculteurs », organisée dans le cadre de l'Exposition nationale est actuellement en pleine compétition. Bien qu'on en soit en ce moment, au stade des épreuves éliminatoires régionales, ces joutes originales et pacifiques sont âprement disputées. Dimanche 8 septembre avaient lieu les éliminatoires de Châtel-St-Denis et de Goumoens-la-Ville, le dimanche 22 septembre, c'était le tour de Cernier (Neuchâtel), d'Orbe-de-Morat, (concurrents de langue française et de langue allemande) et de Mézières (Vaud), alors que le dimanche d'après, soit le 29 septembre, des épreuves éliminatoires régionales se sont déroulées à La Chaux-de-Fonds et à Method. Signalons que les épreuves éliminatoires qui devaient avoir lieu à Cossonay sont reportées au début de 1964.



Un des excellents moyens de propagande, mis au point par le service spécialisé de l'Exposition nationale est sans aucun doute celui des macarons à coller sur les pare-brise des voitures, qui invitent les gens au Rendez-vous de Lausanne, le 30 avril 1964. Ce ne sont pas moins de 600.000 macarons qui ont été distribués par l'entremise de nos service douaniers aux postes frontières, ainsi que par l'A.C.S., le T.C.S. et par l'Exposition nationale elle-même.

L'Exposition nationale suisse — Lausanne 1964, organisera sous son patronage un concours des produits de l'industrie des spiritueux. La Société suisse des liquoristes a été chargée de la mise sur pied de ce concours. Seront pris en considération les produits de l'industrie des spiritueux fabriqués en Suisse, tels qu'apéritifs, bitters, eaux-de-vie de fruits à noyaux, liqueurs, spécialités d'eaux-de-vie de vin, vermouth, etc. Peuvent concourir, les producteurs et fabricants de l'industrie des spiritueux domiciliés en Suisse. Un jury appréciera les produits présentés en procédant à une dégustation « à l'aveugle » et attribuera des diplômes et des médailles aux gagnants.



Qui dit fosse aux ours, pense à Berne. Toutefois l'année prochaine, cette prérogative typiquement bernoise deviendra provisoirement lausannoise, car quelques oursons de la ville de l'Aar viendront s'ébattre dans une fosse conçue à leur intention dans l'enceinte de l'Exposition et n'auront certes pas de peine à s'habituer au climat des rives du Léman.



Les lagunes de la plaine de Vidy ont été terminées à fin août. Elles ont été remplies d'eau puisée dans le lac et traitée au chlore. Cette eau sera renouvelée toutes les 24 heures. La capacité totale des lagunes est de 6.000 m³.



Dernièrement ce ne sont pas moins de six tentes qui ont été montées dans le secteur du « Port », ceci en l'espace d'une matinée. Ces tentes abriteront entre autres, les restaurants de Genève, de Lausanne, du Jura et du Plateau suisse.



Dans le secteur « La Terre et la Forêt », on s'emploie activement à la construction de l'habitat rural. Actuellement, la couverture de la ferme de plaine à stabulation libre est en construction. Quant aux fondations de la ferme de montagne, elles sortent de terre à un rythme réjouissant, grâce à la collaboration du « Heimatwerk ». En effet, le nombre de volontaires que cet organisme national a envoyés à l'Expo dépasse toute prévision. Des jeunes gens de toutes les régions du pays arrivent à l'Expo et collaborent aux travaux de construction en cours dans le secteur agricole, tout en profitant de cette occasion pour échanger leurs points de vue et discuter des problèmes qui les intéressent.



Plus de 15 km de pilotis ont dû être enfoncés au moyen de cette machine appelée de façon pittoresque une « sonnette » dans les terrains de comblement. Des groupes de trois à quatre pilotis de 12 à 18 m. de long et de 15 à 25 cm. de diamètre servent de base aux fondations de béton sur lesquelles s'élèvent maintenant les structures métalliques portantes des 40.000 m² de construction des bâtiments du secteur « L'Art de vivre ».

Le travail devient maintenant spectaculaire dans le secteur « L'Industrie et l'artisanat » et peut avancer très rapidement grâce à la conception du genre « mécano » des bâtiments. Les structures du secteur proviennent des différentes parties du pays : Frauenfeld, Bâle, Zurich, Vevey, Renens, Lausanne, Buchs.

LE PRIX DES ENTREES A L'EXPOSITION NATIONALE

A six mois de l'ouverture de l'Exposition nationale suisse, Lausanne 1964, la question que pose l'homme de la rue n'est plus : « Seront-ils prêts à temps ? » puisqu'actuellement l'état d'avancement des travaux à Vidy constitue la meilleure des réponses, mais : « Quels seront les prix d'entrée ? ».

Avant de citer les principaux d'entre eux, mentionnons un avantage important : les titres d'entrée achetés d'ici au 25 mars 1964 bénéficieront de réductions intéressantes.

Les billets seront en vente aux prix réduits dès octobre 1963 dans les bureaux de l'Exposition nationale à Lausanne, dans les grands magasins de la Suisse entière et dans les principales agences de voyages.

Les prix d'entrée

Le prix pour une entrée a été fixé à :

F 6,— pour les adultes (F 5,50 si le billet est acheté avant le 25 mars 1964).

F 3,— pour les enfants de moins de 16 ans et les militaires (F 2,75).

Les aveugles et les invalides et un accompagnant bénéficieront également de l'entrée à demi-tarif. *Les Suisses de l'étranger, sur présentation d'une carte d'immatriculation délivrée par un consulat, se verront accorder la même faveur.*

Les enfants de moins de 6 ans, accompagnés, jouiront de la gratuité d'entrée.

Le prix normal de F 6,— (ou F 5,50) ne donnera pas seulement au visiteur le droit de pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition nationale. Pour cette somme, il aura la possibilité d'assister à une multitude de présentations et de spectacles et de participer à différents jeux et enquêtes. Citons, entre autres, le prestigieux Circarama, les cours gratuits dans le domaine scientifique, les questions auxquelles répondront différents ordinateurs électroniques, l'enquête ethnologique et sociologique de la section « Un Jour en Suisse », le Théâtre scolaire, la Cour des Arts, le spectacle permanent des « Tréteaux du temps libre », divers films, l'un d'eux révélant une opération à cœur ouvert, de très nombreuses manifestations musicales et folkloriques, etc., etc.

Billets collectifs et abonnements

Le billet collectif pour adultes (minimum de 10 personnes) reviendra à F 5,50 par personne. Lorsque l'entrée sera payée pour 15 à 50 personnes, la gratuité de l'entrée sera accordée à une personne accompagnante ; elle le sera également à une personne en plus pour chaque série supplémentaire, même commencée, de 50 participants. Quant au billet collectif pour écoliers, apprentis et étudiants (minimum de 10 personnes

également), il coûtera F 4,— dès 16 ans, et F 2,50 en-dessous de 16 ans.

Les responsables de l'Exposition ont également décidé d'accorder des facilités aux familles désirant visiter la grande manifestation nationale. C'est ainsi que, sur présentation au contrôle d'entrée d'une légitimation d'identité, les facilités suivantes sont offertes aux familles : pour les familles composées du père, de la mère et de plus d'un enfant âgé de moins de 16 ans, l'entrée est accordée gratuitement au deuxième enfant et aux suivants, de moins de 16 ans.

Pour les familles composées soit du père, soit de la mère, et de plus de deux enfants de moins de 16 ans, l'entrée sera donnée à titre gracieux au troisième enfant et aux suivants, de moins de 16 ans.

Les abonnements, qui sont transmissibles, coûtent les prix suivants : le billet pour deux entrées adultes (une entrée par jour pour deux jours consécutifs), daté à l'entrée, se vend F 10,— (F 9,— jusqu'au 25-3-64). Le même billet pour enfants de moins de 16 ans se vendra à demi-tarif, alors que l'abonnement de 10 entrées adultes vaudra F 54,— (F 50,—). Pour ce dernier titre d'entrée, également demi-tarif pour les enfants de moins de 16 ans : F 27,— (F 25,—).

Par ailleurs, les prix des cartes permanentes, avec photographies et signatures, ont été fixés ainsi : F 90,— (F 81,—) pour les adultes, F 60,— (F 54,—) pour leur conjoint, et F 45,— (F 40,50) pour les enfants de moins de 16 ans.

Enfin, mentionnons un titre fort avantageux, celui intitulé « Expo-Combi », comprenant une entrée, six parcours en monorail ou télécabine et un guide de l'Exposition. Ce titre se vend au prix de F 14,— (F 12,60 avant le 25 mars 1964) pour les adultes et de F 6 (F 5,40) pour les enfants qui, eux, n'ont pas droit au guide.

Comme on le voit, les prix de l'Exposition nationale sont très raisonnables, si l'on tient compte de ceux pratiqués dans les Foires commerciales annuelles de notre pays, qui oscillent en effet autour des chiffres suivants : une entrée adulte : F 3,—, militaires et enfants en-dessous de 16 ans : F 2,—, carte permanente (pour une durée de quinze jours à trois semaines) : F 10,—, carte pour deux entrées de F 4,— et que, lors d'autres manifestations, les tarifs sont les suivants : F 7,— à F 10,— pour les tribunes de matches de football ou de hockey, F 3,— à F 4,— pour le cinéma, F 8,— à F 12,— pour les concerts de tous genres ou galas de music-hall, etc., etc.

REDUCTIONS C.F.F. PENDANT L'EXPO

Les Chemins de Fer fédéraux et la quasi-totalité des entreprises privées de transport ont prévu d'accorder aux visiteurs de l'Exposition nationale un certain nombre de facilités de transport.

Pour le *visiteur de l'Exposition voyageant isolément*, le billet simple course valable pour le retour sera accordé pour les parcours dont le prix de simple course est d'au moins F 7,— en seconde classe et de F 10,— en première classe. Pour les parcours de prix inférieur, ces minimums seront perçus pour autant qu'il en résulte un avantage par rapport au prix ordinaire d'aller et retour. Par exemple, le billet spécial de 2^e classe

au départ de Genève coûtera F 7,—, puisque le prix simple course de F 6,80 est inférieur au minimum mais que le prix d'aller et retour serait normalement de F 10,80.

Pour les *sociétés, écoles et groupes de jeunes gens*, une réduction de 20 % sera consentie en plus des réductions ordinaires, et cela pour les voyages aller et retour directs, aussi bien que pour les voyages circulaires ou au-delà de Lausanne ; mais à deux conditions :

1) Le voyage devra s'effectuer les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

2) Le prix devra être d'au moins F 10,— par personne pour les sociétés (F 14,— en première classe), F 5,— pour les écoliers et les jeunes gens de moins de 16 ans, F 8,— pour les jeunes gens de 16 à 20 ans (pour ces deux dernières catégories, la réduction de 20 % n'est prévue qu'en seconde classe).

Le billet collectif devra être acheté en même temps que les billets d'entrée pour l'Exposition. Comme ces facilités doivent contribuer à canaliser le trafic les quatre premiers jours ouvrables, en déchargeant du même coup les fins de semaine, les retours individuels seront supprimés.

Pour les *manifestations organisées le soir* dans le cadre de l'Exposition, le tarif minimum du billet simple course valable pour le retour sera abaissé à F 3,60 en seconde et F 5,— en première classe. Le billet sera valable dès 17 heures jusqu'au dernier train du même jour.

Les visiteurs de l'Exposition logés dans les environs de Lausanne auront droit, en plus de leur billet de venue, à un billet simple course valable pour le retour entre Lausanne et leur lieu de domicile provisoire. Le minimum sera également de F 3,60 en seconde et F 5,— en première classe, mais le billet sera valable deux jours puisqu'il y aura une nuit entre l'aller et le retour. Condition : le billet sera délivré par le bureau de logement de l'Exposition.

Les billets circulaires actuels, de même que les abonnements pour demi-billets avec cartes complémentaires pour jours d'abonnement général (qui tirent leur origine de la Landi 39) resteront en vigueur sans changement.

Pour les exposants et leurs employés, la période d'émission des billets simple course valable pour le retour s'étendra du 1^{er} mars au 30 novembre 1964.

Mentionnons encore que plusieurs administrations étrangères se sont déjà déclarées d'accord de consentir des réductions de taxe sur leurs parcours respectifs : la S.N.C.F. (20 %), la Société nationale de chemins de fer espagnols (25 %), les Chemins de fer de l'Etat suédois (35 %). Les Chemins de fer italiens (20 % sauf durant la période qui s'étendra du 15 juin au 1^{er} octobre). D'autres adhésions sont attendues.



« Certaines précisions concernant les avantages dont ils bénéficieront lors de leur visite à l'Exposition devraient être communiquées à nos compatriotes

domiciliés à l'étranger. Les billets d'entrée leur seront vendus à demi tarif. Au cours de leur visite dans la partie de l'Exposition appelée « La voie suisse », nos compatriotes auront la possibilité d'échanger un entretien téléphonique avec leur domicile. Tandis que les chemins de fer suisses délivreront pour le parcours dans notre pays des billets simple course valables pour l'aller et le retour, les chemins de fer français accorderont une réduction de 20 %, les chemins de fer italiens de 20 % aussi (jusqu'au 15 juin et dès le 1^{er} octobre 1964), les chemins de fer espagnols de 25 % et les chemins de fer suédois de 35 %.

Rendre attentifs nos compatriotes sur le fait que, pour jouir des avantages ci-dessus, la seule présentation du passeport au guichet C.F.F., aux entrées de l'Exposition et de « La voie suisse » ne suffira pas et qu'il faudra disposer également d'une carte d'immatriculation délivrée par les postes diplomatiques suisses, ceci étant valable aussi pour les doubles nationaux.

Par ailleurs, il serait indiqué d'attirer l'attention de nos compatriotes sur le calendrier des journées cantonales dont nous joignons une copie à ces lignes, de même que sur l'avantage qui consisterait à visiter l'Exposition en dehors de la saison, soit en mai/juin ou septembre/octobre.

CALENDRIER DES JOURNEES CANTONALES

Canton	Date	
Fribourg	Jeudi	7 mai (Ascens.)
Vaud	Mercredi	13 mai
Glaris et Zoug	Vendredi	15 mai
Tessin	Samedi	23 mai
Bâle-Campagne	Vendredi	29 mai
Uri, Schwyz, Unterwald.	Mercredi	3 juin
Bâle-Ville	Vendredi	5 juin
Genève	Mardi	9 juin
Zurich	Jeudi	11 juin
Lucerne	Vendredi	19 juin
Saint-Gall	Vendredi	26 juin
Valais	Lundi	29 juin
Soleure	Vendredi	3 juillet
Appenzell RH. I. et A.	Vendredi	10 juillet
Schaffhouse	Vendredi	28 août
Argovie	Vendredi	4 septembre
Berne	Vendredi	11 septembre
Neuchâtel	Vendredi	18 septembre
Thurgovie	Vendredi	25 septembre
Grisons	Vendredi	2 octobre